

Justice économique, sociale, écologique et de genre pour un développement durable Une déclaration féministe pour l'après-2015

Tandis que les Nations Unies prennent des décisions concernant le développement international de l'après-2015, des femmes de tous âges, de toutes identités, de toutes ethnicités, de toutes les cultures, dans tous les secteurs et régions, se mobilisent pour agir en faveur de la justice écologique, économique, culturelle, sociale, et de genre, pour le développement durable et une paix inclusive. Nous aspirons à des modifications fondamentales et transformationnelles des structures du modèle actuel de développement néolibéral, extractif et exclusif qui perpétue les inégalités de richesse, de pouvoir et de ressources entre les pays, au sein même des pays, et entre les hommes et les femmes. Nous remettons en question le paradigme sécuritaire actuel qui consiste à augmenter les investissements dans le complexe militaro-industriel et qui contribue aux conflits violents entre et au sein des pays.

Nous exigeons une transformation paradigmatique du modèle économique actuel de développement néolibéral qui choisit le profit avant les personnes et qui exacerbe les inégalités, les guerres et les conflits, le militarisme, le patriarcat, la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Par contre, nous demandons des modèles économiques et des approches du développement qui soient profondément ancrés dans les principes des droits humains et de la durabilité environnementale, qui tiennent compte des inégalités entre les populations et les états, et qui rééquilibrent les relations de pouvoir en faveur de la justice, pour engendrer la paix, l'égalité, l'autonomie des peuples et préserver la planète.

Ce nouveau processus transformationnel exige la redistribution des charges injustes et inéquitables qui pèsent sur les femmes et les filles lorsqu'elles soutiennent les économies et le bien-être de la société, fardeaux qui s'alourdissent dans des situations de violence et de conflits et durant les crises économiques et écologiques. Cette mutation doit également se préoccuper du type de croissance provoqué et veiller à ce que cette croissance garantisse le bien-être et la durabilité pour tous. Ces transformations doivent également affronter les facteurs interconnectés et structurels des inégalités, et les multiples formes de discrimination basées sur le genre, l'âge, les classes, la caste, la race, l'ethnie, le lieu de naissance, les antécédents religieux ou culturels, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la santé et les capacités.

Un modèle de développement qui fonctionnera pour les femmes et les filles de tous les âges et de toutes les identités devra être profondément ancré dans l'ensemble des obligations en matière de droits de l'homme, dans les principes de non-régression, de réalisation progressive et dans les Principes de Rio, incluant des responsabilités communes, mais différenciées, ainsi que le respect des Obligations extraterritoriales des États telles qu'elles sont énoncées dans les Principes de Maastricht. Ce modèle exige également que les états aient ratifié et appliqué les traités internationaux relatifs aux droits de la personne, notamment relatifs aux droits économiques et sociaux et aux droits humains des femmes, et aux accords multilatéraux sur l'environnement. Tout cadre de développement durable post-2015 doit avoir pour objectif l'inclusion sociale et l'équité, la sécurité humaine et la paix durable, le respect des droits de la personne pour tous et l'égalité entre les sexes. Cela exige d'examiner le paradigme actuel sécuritaire consistant à investir lourdement dans une paix et une sécurité militarisées ; de respecter la laïcité de l'État lorsqu'elle est intégrée dans les normes nationales ; d'inverser le modèle actuel de surconsommation et de surproduction pour créer un modèle de consommation, de production et de distribution durables ; et de garantir un nouveau plan de viabilité écologique qui applique une approche se souciant de la biosphère et qui pratique le respect des frontières planétaires et la durabilité écologique.

Nous visons à susciter un engagement politique et à surmonter les obstacles financiers et juridiques qui entravent le développement durable, la paix, ainsi que le respect, et la protection des droits humains de la femme. Nous exhortons la communauté internationale à prendre des mesures contre les conditions sociales, économiques et environnementales injustes qui perpétuent les conflits armés, la violence et la discrimination, la féminisation de la pauvreté, la marchandisation des ressources naturelles, et les menaces pesant sur la souveraineté alimentaire qui empêchent les femmes et les filles d'acquérir leur autonomie, de jouir de leurs droits humains et de parvenir à l'égalité des genres. **Spécifiquement,**

nous demandons que :

1. L'égalité des genres soit transversale et que tous les objectifs et stratégies de développement durable la prennent en considération, qu'elle devienne **un objectif spécifique pour parvenir à l'égalité des genres, à l'autonomisation des femmes et à la pleine réalisation des droits humains de la femme**, contribuant ainsi à la redistribution du pouvoir, des richesses et des ressources, ainsi que de l'information et des technologies. Nous demandons que cessent toutes les formes de violence basées sur le genre, notamment les mariages précoces et forcés, les crimes d'honneur et la violence sexuelle, surtout pendant et après les conflits et les catastrophes naturelles ; nous appelons à la suppression de toutes les formes de discrimination basées sur le genre, l'orientation sexuelle, la race, l'ethnie, les antécédents culturels et la santé ; il faut que les femmes se voient garantir une participation équitable, pleine et efficace à tous les niveaux de la vie publique et politique, dans le domaine des responsabilités et des prises de décisions, y compris dans les processus de paix ; nous demandons que l'on garantisse aux femmes des droits égaux à la propriété foncière ; que l'on garantisse à toutes les femmes l'usage autonome de leur sexualité, de leur corps et de leurs droits génésiques sans stigmatisation, discrimination ou violence ; nous demandons que l'on collecte des données et des statistiques, ventilées, entre autres, par genre, âge, race, ethnie, lieu, invalidité, et statut socioéconomique, afin de guider la formulation, le suivi et l'évaluation des lois, des politiques et des programmes.

2. Les objectifs concernant l'**éducation** doivent tous inclure des moyens spécifiques pour lutter contre les pratiques sociales, culturelles et communautaires qui empêchent les filles, les adolescentes et les femmes durant leur existence d'accéder à l'éducation, de terminer leurs études et de poursuivre un apprentissage continu ; doivent tous créer des environnements favorables à l'éducation des filles, où la sécurité, l'hygiène et la mobilité sont assurées ; doivent permettre à tous les enfants d'accéder à une éducation de qualité durant la petite enfance, au cours de l'éducation primaire, secondaire, et de l'enseignement supérieur et doivent éliminer les disparités entre les sexes, en mettant l'accent sur le passage entre le primaire et le secondaire, puis entre le secondaire et l'enseignement supérieur afin que les filles, les adolescentes et les jeunes personnes restent à l'école et terminent leurs études ; doivent fournir une éducation scolaire et extrascolaire afin que toutes les femmes soient au courant de leurs droits humains et qu'elles puissent les exercer ; doivent proposer des programmes complets d'éducation sexuelle qui promeuvent des valeurs telles que le respect des droits humains, la liberté, la non-discrimination, l'égalité des genres, la non-violence et la consolidation de la paix ; doivent élaborer des programmes d'enseignement qui tiennent compte de la parité hommes-femmes et qui éliminent les stéréotypes sexistes, le sexisme, le racisme, l'homophobie et qui offrent une formation aux enseignants afin qu'ils fournissent une éducation impartiale et neutre.

3. Tous les objectifs concernant la **santé** doivent comprendre : la réalisation du droit au meilleur état de santé possible, notamment à la santé sexuelle et reproductive. Les services de santé doivent être intégrés et complets, exempts de violence, de coercition, de stigmatisation et de discrimination, et doivent mettre l'accent sur l'accès équitable, en particulier pour les adolescents, à la contraception, à la contraception d'urgence, à l'information sur la procréation assistée, aux services de maternité, à l'avortement sécurisé, à la prévention et au traitement des IST et à la prévention, au traitement, et aux soins et au soutien fournis en matière de VIH ; ils doivent également proposer des services aux victimes de la violence dans des situations d'urgence et en cas de conflits armés. Tous les services doivent être accessibles, abordables, acceptables et de qualité. Les nouveaux investissements et stratégies en matière de santé et les objectifs et indicateurs doivent être solidement ancrés dans le respect des droits de l'homme, et ne pas ignorer les droits sexuels et génésiques.

4. Pour assurer une **justice économique**, nous demandons : un environnement international favorable au développement, tenu de défendre les obligations extraterritoriales qu'ont les États de garantir l'application de politiques financières et macroéconomiques qui respectent les droits économiques et sociaux tels qu'inscrits dans le Traité de Maastricht. Les obligations sont les suivantes : des politiques monétaires, de taux de change, fiscales, commerciales axées sur le développement, des mesures fiscales progressives, un mécanisme de rééchelonnement de la dette souveraine, et l'élimination des traités de commerce et d'investissement qui appauvrissent les nations et les peuples ; la remise en cause des

cadres internationaux des droits de propriété intellectuelle ; l'élimination des subventions dommageables ; le renforcement des capacités productives à travers une stratégie d'industrialisation inclusive et durable des différents secteurs économiques en créant des sociétés écologiquement saines et qui produisent moins de carbone ; transformer la division du travail basée sur le genre et garantir la redistribution des travaux payés et non payés, tout en assurant des travaux décents et des salaires corrects pour tous ; l'application d'un plancher universel de protection sociale pour les personnes de tous les âges afin qu'elles puissent accéder aux services de base tels que les soins de santé, les soins des enfants et des personnes âgées, l'éducation, l'alimentation, l'eau, l'assainissement, l'énergie, le logement, l'emploi ; la reconnaissance et la prise en compte de la valeur du travail d'assistance et la protection des droits des travailleurs de la santé tout au long de la chaîne mondiale des soins et l'assurance que les femmes auront un accès équitable aux ressources ; la promotion des transferts de technologie, du financement, du suivi, de l'évaluation et de la recherche dans le domaine de la technologie conformément au principe de précaution ; l'augmentation des financements en faveur de l'égalité des genres et des droits humains des femmes et une réorientation des investissements destinés à l'industrie de la guerre vers la sécurité humaine plutôt que vers la sécurité militarisée.

5. Pour promouvoir la **justice écologique**, nous demandons : que la santé des écosystèmes et des services écosystémiques soit protégée et régénérée et que la valeur intrinsèque de la nature soit reconnue et respectée ; que la nature ne fasse plus l'objet de marchandisation ; que l'on encourage des modes de consommation et de production sûrs, durables et justes en éliminant les substances et les technologies dangereuses ; que l'on garantisse la souveraineté alimentaire et l'accès à l'eau pour tous, en accordant une attention particulière aux petits exploitants agricoles et aux pêcheurs qui sont souvent des femmes, en tant qu'acteurs économiques clés dont le droit à l'utilisation et à la possession de terres et le droit à l'accès aux forêts, aux pâturages, aux terres de parcours, aux rivières, aux lacs, aux mers et aux océans doivent être protégés à travers des normes juridiquement contraignantes, qui concernent également l'accaparement des terres et des ressources ; que le respect des connaissances uniques des populations autochtones et des communautés locales, y compris des communautés agricoles et côtières soit assuré, et que soit garanti le droit de consentement préalable, libre et informé pour tout projet de développement qui risque d'avoir une incidence sur les terres, les territoires et les ressources que ces communautés possèdent, occupent ou utilisent autrement ; que les problèmes d'inégalité, d'exploitation et de pression subies par les femmes vivant dans la pauvreté dans les communautés urbaines et rurales, soient affrontés en inversant par exemple l'urbanisation rapide et insoutenable afin d'éviter la dégradation des écosystèmes et l'exploitation de ressources qui exacerbe les injustices dans les régions urbaines, périurbaines et rurales. La justice écologique exige le renforcement de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer, le respect des Principes de Maastricht concernant les obligations extraterritoriales des États et une reconnaissance claire des pertes culturelles et écosystémiques que le changement climatique n'a pu éviter ainsi que des crises auxquelles font face les petits états insulaires en développement – plus particulièrement en renforçant le Mécanisme récent établi par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui régit les pertes et les dommages.

En ce qui concerne la **gouvernance et la redevabilité** et les **moyens de mettre en œuvre** des cadres de développement durable, nous demandons que l'on accorde la priorité aux financements publics plutôt qu'aux partenariats public-privé, que l'on encourage la transparence et la redevabilité dans le cadre des activités du domaine public et privé qui sont liées au développement durable. Le secteur privé est intrinsèquement orienté vers le profit et n'est pas obligé d'investir dans les services sociaux et les biens publics mondiaux. Aujourd'hui trente-sept des 100 plus grandes structures économiques du monde sont des entreprises. Le secteur public – qui a pour rôle essentiel de financer les services sociaux dans le but de lutter contre la pauvreté et de financer les biens publics mondiaux – est donc nécessaire à la mise au point d'une stratégie de financement du développement durable. Tous les budgets publics doivent être transparents, faire l'objet d'un débat public, doivent être sensibles au genre, et affecter les ressources requises à la réalisation de ces priorités. Nous devons garantir la participation significative des femmes à la conception, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des objectifs, des politiques, et des programmes de développement ainsi qu'aux efforts de consolidation de la paix ; il faut protéger les défenseur-e-s des droits humains, garantir leur sécurité et leur non-

persécution. Il faut assurer au niveau national un recours utile et une réparation aux femmes dont les droits humains ont été violés. Le suivi et l'évaluation doivent comprendre la présentation par les états de rapports sur leurs obligations soumis au Mécanisme d'examen périodique universel, au CEDAW et à son Protocole facultatif, ainsi qu'à d'autres mécanismes relatifs aux droits de l'homme et conformément aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Il est essentiel que les acteurs non étatiques, plus particulièrement les sociétés transnationales et les partenariats public-privé respectent les réglementations, pratiquent la redevabilité et la transparence pour que le développement soit durable. La justice sera impossible sans des mécanismes efficaces de gouvernance, qui doivent garantir d'une part le respect, le caractère exécutoire et justiciable de tous les droits humains, et d'autre part assurer l'état de droit et la pleine participation d'une société civile respectueuse de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour souscrire à cette déclaration, veuillez envoyer un courriel indiquant le nom complet de l'organisation ainsi que le pays où elle est active, à : feministspost2015@gmail.com

Liste des signataires (26 février 2014)

1. 1325 Policy Group - Suède
2. AAARP International
3. Aahung - Pakistan
4. AAWU (All Afghan Women Union) - Afghanistan
5. Action Aid International
6. Action Canada for Population and Development - Canada
7. Adéquations - France
8. ADPDH - Mauritanie
9. AEEFG - Tunisie
10. African Indigenous Women's Organization
11. African Women's Development and Communication Network (FEMNET)
12. AIDS Accountability International
13. Akahata-Equipo de Trabajo en Sexualidades y Géneros
14. Akina Mama wa Afrika(AMWA) - Ouganda
15. Alianza LAC juventudes rumbo a Cairo +20 - Amérique latine et Caraïbes
16. American Jewish World Service- USA
17. Anis - Institute of Bioethics, Human Rights and Gender - Brésil
18. Arab Women's Organization - Jordanie
19. Arab Youth Network for SRHR
20. Articulación Feminista Marcosur - Amérique latine
21. Articulación Regional de Organizaciones de la Sociedad Civil de América Latina y el Caribe hacia Cairo más 20 - Amérique latine et Caraïbes
22. Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD)
23. Asia Pacific Mission for Migrants - Hong Kong
24. Asia Pacific Resource and Research Centre for Women (ARROW)
25. Asia Pacific Women's Watch (APWW)
26. Asociación Latinoamericana de Población-ALAP
27. Association Camerounaise pour la Prise en charge des Personnes Âgées - Cameroun
28. Association for Liberty and Equality for Gender (ALEG) - Roumanie
29. Association for Women's Rights and Development (AWID)
30. Association of War Affected Women
31. ASTRA Network

32. Atria, institute on Gender Equality and Women's History
33. Aurora New Dawn
34. Austrian Family Planning Association
35. Aware Girls - Pakistan
36. Balance, Promoción para el desarrollo y la juventud - Mexique
37. Banteay Srei - Inde
38. Beyond Beijing Committee (BBC) - Népal
39. Black Sea Women's Club- Ukraine
40. Bougainville Women's Federation - Papouasie-Nouvelle-Guinée
41. CamASEAN Youth's Future (CamASEAN) - Cambodge
42. Cameroon Indigenous Women's Forum - Cameroun
43. Campaña 28 de Septiembre por la Despenalización del Aborto de América Latina y el Caribe
44. Campaña por una Convención Interamericana de los Derechos Sexuales y Reproductivos
45. Canadian HIV/AIDS Legal Network
46. Canadian Network of Women's Shelters and Transition Houses - Canada
47. Caribbean Family Planning Association
48. CatchAFyah Caribbean Feminist Network
49. CBM- Europe
50. Center for Encounter and active non-violence - Autriche
51. Center for Reproductive Rights
52. Center for Women's Global Leadership (CWGL)
53. Centre for Creative Initiatives in Health and Population (CCIHP) - Vietnam
54. Centre for Health Education, Training and Nutrition Awareness (CHETNA) - Inde
55. Centre for Human Rights and Climate Change Research
56. Centro Feminista de Estudios e Assessoria: CFEMEA
57. Chimkent Women resource Center - Kazakhstan
58. Circle Connections - USA
59. Círculo de Juventud Afrodescendiente de las Américas - CJAA
60. Civic Initiatives Support Center
61. Coalición Caribeña Población y Desarrollo
62. Coalición Contra el Tráfico de Mujeres y Niñas en América Latina y El Caribe
63. Coalición Nacional de SC hacia Cairo más 20
64. Coalición por la Salud de las Mujeres en México
65. Coalición Salvadoreña de Mujeres rumbo a Cairo + 20
66. Coalition for Sexual and Bodily Rights in Muslim Societies (CSBR)
67. Coalition of African Lesbians (CAL)
68. COC Netherlands - Pays-Bas
69. Comisión Nacional de Seguimiento Mujeres por Democracia, equidad y ciudadanía- CNSmujeres
70. Comité de América Latina y El Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer- CLADEM
71. Common Language - Chine
72. Community Practitioners Platform - Guatemala
73. Congo Men's Network (COMEN) - Congo
74. Consejo Latinoamericano de Iglesias-CLAI
75. Consejo Latinoamericano y del Caribe de organizaciones no gubernamentales con servicio en VIH/SIDA- LACASSO
76. Consorcio Latinoamericano contra el aborto inseguro-CLACAI
77. Consorcio Latinoamericano de Anticoncepción de Emergencia-CLAE
78. Coordinación de Mujeres del Paraguay
79. Coordinación Red Feminista Centroamericana contra la Violencia hacia las Mujeres-CEMUJER
80. Coordinadora de la Mujer de Bolivia
81. Corporación Centro de Apoyo popular - CENTRAP
82. CREA - Inde
83. Danish Socialdemocratic Youth - Danemark
84. Danish Women's Society - Danemark
85. Darfur Women's Association
86. Darpana - Inde
Citizens Resource and Action Initiative - Inde
87. Day Ku Aphiwat (DKA) - Cambodge
88. Democracy in Action
89. Development Alternatives with Women for a New Era - DAWN
90. Diverse Voices in Action for Equality (DIVA) - Fidji
91. Drag it to the Top - Pakistan
92. Dutch Council of Women - Pays-Bas
93. East African Women
94. Ecco-Accord - Russie
95. Ecumenical, Multicultural Equity for Women in the Church Community — États-Unis
96. Education as Vaccine EVA - Nigeria

97. Education International - Belgique
98. Egyptian Initiative for Personal Rights - Égypte
99. Ekta - Inde
100. El Closet de Sor Juana - Mexique
101. Ender - Îles Salomon
102. Engender - Afrique du Sud
103. Enlace Continental de Mujeres Indígenas de las Américas
104. Equis Justicia par alas Mujeres - Mexique
105. Espacio Iberoamericano de Juventud
106. Faculty of Postgraduate Studies- University of Health Sciences - Laos
107. Family Planning Association of Trinidad and Tobago - Trinité et Tobago
108. Fellowship of Reconciliation
109. Feminist Approach to Technology - Inde
110. Feminist League Almaty - Kazakhstan
111. Feminist League Kokshetay - Kazakhstan
112. Feminist Task Force
113. Femmes Africa Solidarité
114. Femmes et Droits Humains - Mali
115. FIAN International
116. Fiji Women's Rights Movement
117. Fortress of Hope Africa - Kenya
118. Forum of Women's NGOs of Kyrgyzstan
119. Fountain-ISOKO for Good Governance and Integrated Development - Burundi
120. Friends of the Earth - Ukraine
121. Fundación Guatemala
122. Fundación Mexicana Para la Planificación Familiar - Mexique
123. Fundación para Estudio e Investigación de la Mujer (FEIM)- Argentine
124. Fundación para Estudio e Investigación de la Mujer - FEIM
125. Fundación para la Formación de Líderes Afrocolombianos Afrolider - Colombie
126. GADIP - Suède
127. Gather the Women
128. GAYa NUSANTARA - Indonésie
129. Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ) - Zimbabwe
130. Gender and Development Network (GADN) - UK
131. Genre deme So - Mali
132. Genre en Action
133. Global Action on Aging
134. Global Forrester Coalition
135. Global Network of Women Peacebuilders
136. Graduate women association of the Netherlands, VVAO
137. Gray Panthers - USA
138. Greater New Orleans
139. Grupo de Información en Reproducción Elegida- GIRE
140. Grupo de Seguimiento a Cairo - Bolivie
141. Grupo de Trabajo en Sexualidades y Géneros - Argentine
142. Grupo Género y Macroeconomía de América Latina- GEMLAC
143. Grupo Internacional de Mujeres y SIDA-IAWC International Community of Women living with HIV-AISD-
144. Help Age International
145. Huairou Commission
146. [Humanitarian Organization for Poverty Eradication \(HOPE-PK\) - Pakistan](#)
147. ICW Latina
148. ILGA LAC
149. Indian Christian Women's Movement - Inde
150. Indian Women Theologians' Forum - Inde
151. Indigenous Information network and African Indigenous women's organization - Afrique orientale
152. Initiative for the Elimination of Violence against Women and Children - Nigeria
153. Institute for Science and Human Values - USA
154. Institute of Human Rights Communication - Népal (IHRICON)
155. Institutes for Women and Global Change - Costa Rica
156. Instituto de Liderazgo Simone de Beauvoir - Mexique
157. InterAfrica Network for Women - FAMEDEV
158. International Alliance of Women
159. International Council on Social Welfare
160. International Ecological Assosiation of Women of the Orient - Kazakhstan
161. International Federation of Social Workers
162. International Fellowship of Reconciliation

163. International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) - États-Unis
164. International Lesbian and Gay Association - ILGA
165. International Network for the Prevention of Elder Abuse
166. International Planned Parenthood Federation - IPPF
167. International Public Policy Institute
168. International Trade Union Confederation (ITUC)
169. International Women's Partnership for Peace and Justice (IWP) - Thaïlande
170. International Women's Development Agency - IWDA
171. International Women's Health Coalition - IWHC
172. International Women's Rights Project
173. Ipas
174. Iraqi Independent Woman Organization (IIWO) - Iraq
175. Isis International
176. Italian Association for Women in Development (AIDOS) - Italie
177. Italian Coordination of the European Women's Lobby / Lef - Italie
178. IWRAP - Asie Pacifique
179. JAGORI - Inde
180. Just Associates (JASS)
181. Kampuchea Women Welfare Association (KWWA) - Cambodge
182. KULU- Women and Development - Danemark
183. Leadership for Environment and Development Southern and Eastern Africa - Malawi
184. Leitana Nehan Women's Development Agency, Autonomous Region of Bougainville - Papouasie-Nouvelle-Guinée
185. Lesbianas, Gays, Bisexuales, Trans e intersexuales de América Latina y El Caribe
186. Lok Chetna Vikas Kendra- LCVK - Inde
187. MADRE
188. Mahila Sarvangeen Utkarsh Mandal (MASUM) - Inde
189. Matrix Support Group- Lesotho
190. Mediterranean Women's Fund
191. Men for Gender Equality, MfJ - Suède
192. Men's Resources International
193. MenEngage Alliance - Népal
194. Mesa de Vigilancia por la Defensa de los Derechos Sexuales y Reproductivos - Pérou
195. Mesa Interinstitucional de Mujeres - Colombie
196. Middle East and North Africa Partnership for Preventing of Armed Conflict (MENAPAC)
197. Monfemnet - Mongolie
198. Mouvement Français pour le Planning Familial - France
199. Movimiento Latinoamerica y del Caribe de Mujeres Positivas, MLCM+
200. Mujer y Salud Uruguay (MYSU)
201. Multicultural Women Peace Makers Network
202. Naripokkho - Bangladesh
203. National Alliance of Women's Human Rights Defenders (NAWHRD) - Népal
204. National Council of Women - USA
205. National Fisheries Solidarity Movement - Inde
206. New Wineskins Feminist Ritual Community - USA
207. [Non-Violence Network in the Arab Countries](#)
208. Pacific Women's Indigenous Network
209. Pacific Youth Council
210. Partners for Law and Development - Inde
211. [Permanent Peace Movement \(PPM\)](#)
212. Permanent Peace Movement (PPM) - Liban
213. Phoenix Women Take Back the Night
214. PILIPINA Legal Resources Center - Philippines
215. Plataforma Juvenil Salvadoreña por los derechos sexuales y derechos reproductivos
216. Platform Women & Sustainable Peace (Platform VDV) - Pays-Bas
217. Polish Federation for Women and Family Planning (FEDERA) - Pologne
218. Popular Education Programme - Afrique du Sud
219. Programme on Women's Economic, Social and Cultural Rights - Inde
220. Promundo - Brésil
221. Psychology, Trauma & Mindfulness Centre (PTMC) - Australie
222. Punanga Tauturu Inc (Cook Islands Womens Counselling Centre)
223. Rainbow Identity Association - Botswana
224. Reacción Climática - Bolivie
225. Realizing Sexual and Reproductive Justice - RESURJ
226. Red Boliviana de Personas Viviendo con VIH (REDBOL) - Bolivie
227. Red de Educación Popular entre Mujeres - REPEM
228. Red de masculinidad por la igualdad de género

229. Red de mujeres Afrolatinoamericanas, Afrocaribeñas y de la Diáspora
230. Red de Mujeres Trabajadoras Sexuales de Lationamerica y el Caribe - REDTRASEX
231. Red de Salud de las Mujeres Latinoamericanas y El Caribe - RSMLAC
232. Red Latinoamericana y Caribeña de Juventudes por los derechos sexuales y reproductivos REDLAC
233. Red Latinoamericanas de Católicas por el Derecho a Decidir - CDD
234. Red Mundial de Mujeres por los Derechos Reproductivos
235. Red Nacional de Jóvenes y Adolescentes para la Salud Sexual y Reproductiva (RedNac) - Argentine
236. Regional Centre for Dalit Studies - Inde
237. REPEM COLOMBIA
238. Rights for All Women (RAW) - Danemark
239. RMMDR Red Nacional de Jóvenes y Adolescentes por la Salud Sexual y Reproductiva - Argentine
240. ROZAN - Pakistan
241. Rural Women National Association RWNA-Roumanie
242. Rural Women Peace Link - Kenya
243. SAHAYOG - Inde
244. Sci-Tech Service Center for Rurua Women in China
245. Servicios Ecumenicos para Reconciliacion y Reconstruccion – SERR
246. Shirkat Gah - Pakistan
247. Sí Mujer - Nicaragua
248. SILAKA - Cambodge
249. Smart Women’s Community - Japon
250. South Asian Feminist Alliance (SAFA)
251. South Asian Women’s Centre
252. Sri Lanka Women’s NGO Forum - Sri Lanka
253. SUGRAMA - Inde
254. Support for Women in Agriculture and Environment (SWAGEN) - Uganda
255. SUTRA (Social Uplift Through Rural Action) - Inde
256. Taller Salud - Porto Rico
257. TARSHI (Talking About Reproductive and Sexual Health Issues) - Inde
258. [The Middle East and North Africa Partnership for Preventing of Armed Conflict \(MENAPAC\)](#)
259. The YP Foundation - Inde
260. TIYE International - Pays-Bas
261. Triangle Project - Afrique du Sud
262. Unite Women - New-York
263. United and Strong - St. Lucia
264. United Federation of Danish Workers, Center for Equality and Diversity - Danemark
265. Vision Spring Initiatives - Nigeria
266. Voice for Change - Soudan du Sud
267. WAR Against Rape- Pakistan
268. We are Enough - USA
269. WIDE- Network for Women’s Rights and Feminist Perspectives in Development - Autriche
270. WIDE+ European Network around women’s rights and development
271. Widows for Peace through Democracy
272. Wo=Men Dutch Gender Platform - Pays-Bas
273. Womankind Worldwide
274. Women Against Nuclear Power - Finlande
275. Women for Peace and Development - Kenya
276. Women for Peace in the Moluccas
277. Women for Peace in the Moluccas (Vrouwen voor Vrede op de Molukken) - Pays-Bas
278. Women for Peace - Allemagne
279. Women for Peace - Pays-Bas
280. Women for Women’s Human Rights, New Ways (WWHR) - Turquie
281. Women House Development Center - Palestine
282. Women in Europe for a Common Future (WECF) - Pays-Bas
283. Women in Peacebuilding Network (WIPNET) - Afrique occidentale
284. Women Sport International
285. Women to Women Ministries
286. Women Waking the World
287. Women's Global Network for Reproductive Rights (WGNRR)
288. Women's Grassroots Congress, WGC - USA
289. Women's Legal and Human Rights Bureau (WLB) – Philippines
290. Women’s Coalition - Turquie
291. Women’s Earth and Climate Change Caucus
292. Women’s Environment and Development Organization (WEDO)
293. Women’s International League for Peace and Freedom (WILPF)
294. Women’s Rehabilitation Centre (WOREC) - Népal

295. Women's School for Healing Arts and Sciences - USA
296. Women's Solidarity - Autriche
297. Women's Workers Union - Inde
298. Women's Media Colective - Sri Lanka
299. Women's Peacemakers Program (WPP) - Pays-Bas
300. World Student Christian Federation in Europe (WSCF-E) - Allemagne
301. World Young Women's Christian Association (WYWCA)
302. YouAct: European Youth Network on Sexual and Reproductive Rights
303. Young Women's Leadership Institute - Kenya
304. Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights
305. Yunnan Health and Development Research Association (YHDRA) - Chine